



www.guides06.com

Alpinisme - escalade - cascade de glace -
randonnées - raquettes - ski de randonnée - voyages



Réservations—infos:
06 30 92 44 72 ou
06.15.40.34.38.
contact@guides06.com

Chemin de St Guilhem le désert (1^{ère} partie)
Aumont Aubrac – la Canourgue
Samedi 15 au vendredi 21 avril 2017



Le chemin de Saint Guilhem™
Grande traversée Pédestre du Massif Central

Très belle randonnée depuis la partie sud du massif central sur un chemin historique qui permet de rejoindre le Languedoc. Randonnée accompagnée en sac léger puisqu'il est possible d'avoir le transport de bagages (facultatif) d'un gîte à l'autre.

JOUR 1 : Aumont-Aubrac

Arrivée en fin d'après-midi et installation à Aumont-Aubrac. Découverte de ce beau village où passe également le sentier de St Jacques de Compostelle

JOUR 2 : D'Aumont-Aubrac à Nasbinals

Depuis Aumont-Aubrac en « Terre de Peyre », on est vite immergé dans l'immensité du plateau de l'Aubrac qui déroule ses pâturages à perte de vue. Ces hautes terres ont vu des générations se succéder avec les mêmes traditions pastorales.

26,5 km, 7 à 8 h de marche environ.

JOUR 3 : De Nasbinals à Saint-Chély-d'Aubrac

Traversée de beaux pâturages. On admirera de beaux burons, habitat rustique du pays avant de gagner Aubrac. Nous plongerons ensuite sur St Chély d'Aubrac.

17 km, 4 à 5 heures de marche environ.

JOUR 4 : De Saint-Chély-d'Aubrac au col de Trébatut

Départ du pays des « Boraldes » (nom donné aux cours d'eau descendant de l'Aubrac) pour rejoindre le col de Trébatut. On rejoint le sud de l'Aubrac à près de 1390 mètres d'altitude.

28 km, 7 à 8 h de marche environ.

JOUR 5 : Du col de Trébatut à La Canourgue

Après avoir passé le Puech-de-Combret, nous entamerons une lente descente vers La Canourgue qui est composée de nombreux canaux et de nombreuses ruelles aux belles maisons médiévales. A visiter aussi : l'église de St-Martin et son orgue monumental.

16 km, 4 à 5 heures de marche environ.

1

GUIDES06

Gîte du Boréon

248 route du col de salèse 06450 St Martin Vésubie

N° siret : 530 970 599 00011

Code Ape : 9499Z

JOUR 6 : De La Canourgue à Almières

Nous emprunterons ensuite la variante du chemin de St-Guilhem pour traverser le causse de Sauveterre et ses paysages lunaires. Territoire d'exception où la brebis est reine. Les causses sont depuis 2011 classés au patrimoine mondial de L'UNESCO. 21 km, 6 à 7 heures de marche environ.

JOUR 7 : D'Almières à Le Rozier

territoire des vautours, nous aurons le choix entre suivre les bords du Tarn ou emprunter une variante pour découvrir le cirque de Saint-Marcellin et les ruines troglodytiques d'Eglazines. 17 km, 4 à 5 heures de marche environ.

Ce programme reste susceptible d'aménagements en fonction des conditions météo

Niveau 2 : Distances assez longues mais parcours sans difficultés techniques et dénivelés modérés

Prix par personne (base minimum de 6 participants) : **260€/pers**

Le prix comprend :

- ✓ Encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat
- ✓ l'assistance dans l'organisation pour la réservation des hébergements et l'organisation du séjour
- ✓ les frais de séjour du guide

A prévoir en supplément

- ✓ Hébergement dans les différents gîtes prix de la ½ pension = compter environ 50 €/jour en ½ pension + pique-nique en sus
- ✓ Les boissons
- ✓ Transport pour se rendre sur place
- ✓ Transport des bagages si vous choisissez cette option (+10 €/sac/étape)
- ✓ Transfert pour récupérer votre véhicule à Aumont (45 €/pers)

Conditions de réservation :

- ✓ L'inscription se fait dans la limite des places disponibles *
- ✓ Etablir le chèque (acompte de 100 €) à l'ordre de Amaury d'AYRENX (le solde est à régler au plus tard 1 mois avant le départ)
- ✓ joindre vos coordonnées (nom, prénom, âge de chaque participant, adresse postale, e-mail et numéro de téléphone auquel vous joindre le cas échéant) + le nom du séjour concerné

A expédier à :

Amaury d'AYRENX

300 chemin de la Ginestière 06200 Nice

*NB : Une confirmation vous sera envoyée par mail ainsi que des précisions sur le lieu de rendez-vous. Dans le cas où il n'y aurait plus de places, le chèque vous serait restitué.